

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 1^{er} décembre 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Jean-Yves Pagé, Claude Joubert, Michel Bergeron, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Absence motivée : Serge Villeneuve.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion :
 - 4.1 Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour le service des eaux usées.
 - 4.2 Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2008-14 et 2006-06 pour l'infrastructure des eaux usées.
 - 4.3 Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2002-04 et 2004-02 pour le raccordement des puits d'eau potable.
 - 4.4 Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2000-06 et 2000-08 pour l'amélioration du réseau d'aqueduc.
 - 4.5 Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour le service d'aqueduc.
 - 4.6 Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour la cueillette des déchets et recyclage.
 - 4.7 Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts du règlement d'emprunt 2010-08 pour la réalisation de travaux de reconstruction des services publics et de la chaussée : Route 148. Rue Thomas et rue Lafleur.
5. Résolution :
 - 5.1 Octroi du contrat pour la location d'une terre municipale.
 - 5.2 Vente d'un véhicule abandonné sur le territoire de la municipalité.
6. Parole à l'assistance.

Présence de Jeffrey Desjardins, Simon Lavergne et Eric Trépanier.
7. Varia.
8. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 19h48.

2014-12-179

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2014-12-180

Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour le service des eaux usées.

Avis de motion est donné par Michel Bergeron de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant le tarif pour le service d'égout et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2014-12-181

Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2008-14 et 2006-06 pour l'infrastructure des eaux usées.

Avis de motion est donné par Michel Bergeron de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2008-14 et 2006-06 pour l'infrastructure des eaux usées et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2014-12-182

Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2002-04 et 2004-02 pour le raccordement des puits d'eau potable.

Avis de motion est donné par Michel Bergeron de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2002-04 et 2004-02 pour le raccordement des puits d'eau potable et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2014-12-183

Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2000-06 et 2000-08 pour l'amélioration du réseau d'aqueduc.

Avis de motion est donné par Michel Bergeron de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2000-06 et 2000-08 pour l'amélioration du réseau d'aqueduc et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

2014-12-184

Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour le service d’aqueduc.

Avis de motion est donné par Michel Bergeron de la présentation à une assemblée ultérieure d’un Règlement fixant le tarif pour le service d’aqueduc et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l’avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l’unanimité.

2014-12-185

Avis de motion – Règlement fixant le tarif pour la cueillette des déchets et recyclage.

Avis de motion est donné par Michel Bergeron de la présentation à une assemblée ultérieure d’un Règlement fixant le tarif pour le service de la cueillette des déchets et le recyclage et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l’avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)
Adopté à l’unanimité.

2014-12-186

Avis de motion – Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts du règlement d’emprunt 2010-08 pour la réalisation de travaux de reconstruction des services publics et de la chaussée, Route 148, rue Thomas et Lafleur.

Avis de motion est donné par Michel Bergeron de la présentation à une assemblée ultérieure d’un Règlement fixant une taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts du règlement d’emprunt 2010-08 pour la réalisation de travaux de reconstruction des services publics et de la chaussée, Route 148, rue Thomas et Lafleur et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l’avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l’unanimité.

2014-12-187

Octroi du contrat pour la location d’une terre municipale.

REPORTÉ

Adopté à l’unanimité

2014-12-188

Vente d’un véhicule abandonné sur le territoire de la municipalité.

ATTENDU QUE la Municipalité de Fassett a procédé à une demande de soumissions d’un appel d’offre publique pour la vente d’un véhicule abandonné sur le territoire de la municipalité :

ATTENDU QUE la municipalité de Fassett a reçu 2 soumissions pour l’achat du véhicule :

- Michel Mayer 121.00 \$

- Romuald Lavergne 501.55 \$

ATTENDU QUE l’ouverture des soumissions s’est faite par la Directrice générale, Diane Leduc devant Berthold Michaud, Michel Rioux et Mireille Dupuis.

En conséquence;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett vend le véhicule à Romuald Lavergne pour un montant de 501.55 \$.

Adopté à l'unanimité

2014-12-189

Levée de l'assemblée

20h33 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Président d'assemblée

Diane Leduc
Directrice générale